

LES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE RHÔNE-ALPES	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHES DÉPARTEMENTALES	16

ÉDITO



LES CENTRES SOCIAUX, AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL¹, DES ACTEURS INCONTOURNABLES DES TERRITOIRES

La légitimité d'intervention d'un centre social se situe dans la proximité vécue avec les habitants. Son territoire d'intervention est défini dans le cadre d'un projet social porté par des habitants et négocié avec différents partenaires. La notion de proximité est diverse : une soixantaine de centres sociaux (sur 292) disent se situer dans un territoire rural, ce qui les différencie des centres sociaux urbains.

L'IMPORTANCE D'UNE RÉFLEXION DANS LE CHAMP DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR DÉFINIR UN TERRITOIRE D'INTERVENTION PERTINENT POUR LE CENTRE SOCIAL

En terme d'actions, le centre social se situe dans le champ de l'intérêt général : le parti pris, ce sont les familles, au sens large. Au-delà de services et d'activités de loisirs, les centres sociaux interviennent aussi sur des problématiques diverses : exclusion/ paupérisation, vieillissement, santé, transport, économie... Nous constatons que ces acteurs de proximité suppléent la disparition de nombreux services publics.

UN PEU DE PROSPECTIVE LIÉE À L'ÉVOLUTION TERRITORIALE ET À LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Les grandes tendances de l'évolution territoriale se situent autour : de la prime à l'urbain, du regroupement de communes et de la fusion d'intercommunalités urbaines et rurales qui forment des ensembles de plus en plus vastes, de la nécessité de travailler avec des chefs de file dans certains secteurs (transport, social, formation...).

De façon plus large, ce qui se pose à nous : « *Plus de vitesse, plus de mobilités, plus de réseaux[...]. Nos conceptions et représentations de l'espace s'en trouvent bouleversées, (...). Cela se traduit notamment par la remise en cause des territorialités héritées et jusqu'à présent structurantes de beaucoup de dimensions : la citoyenneté, le mandat politique en général, de nombreuses institutions, mais aussi des faits anthropologiques comme la proximité, le voisinage, l'autochtonie, etc.* » Martin VANIER, Métropolitique du 22/4/2013.

Changement d'échelle, accélération du temps, réseaux, proximité : voici des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

DÉVELOPPER DES ACCORDS POLITIQUES²

Pour répondre à ces défis et permettre à des habitants organisés de faire démocratie, il nous semble important aujourd'hui de bâtir à tous les niveaux des accords politiques (en lien avec des collectivités et institutions) qui réaffirment la reconnaissance des centres sociaux dans leur capacité à être co-acteurs de politiques publiques. Un tel partenariat autour de questions sociales et d'enjeux locaux partagés permet de construire les bases d'un développement social des personnes et du territoire.

Alors, collectivités locales, institutions et centres sociaux : en route pour développer des accords politiques pertinents en prise avec ce que vivent des habitants sur les territoires.

¹ Missions générales d'un centre social pour les CAF, circulaire AVS de juin 2012

² appelés aussi pactes de coopération ou charte. L'objet est de faire ensemble et d'inscrire ces démarches dans un cadre pluri-annuel et pluri-partite

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

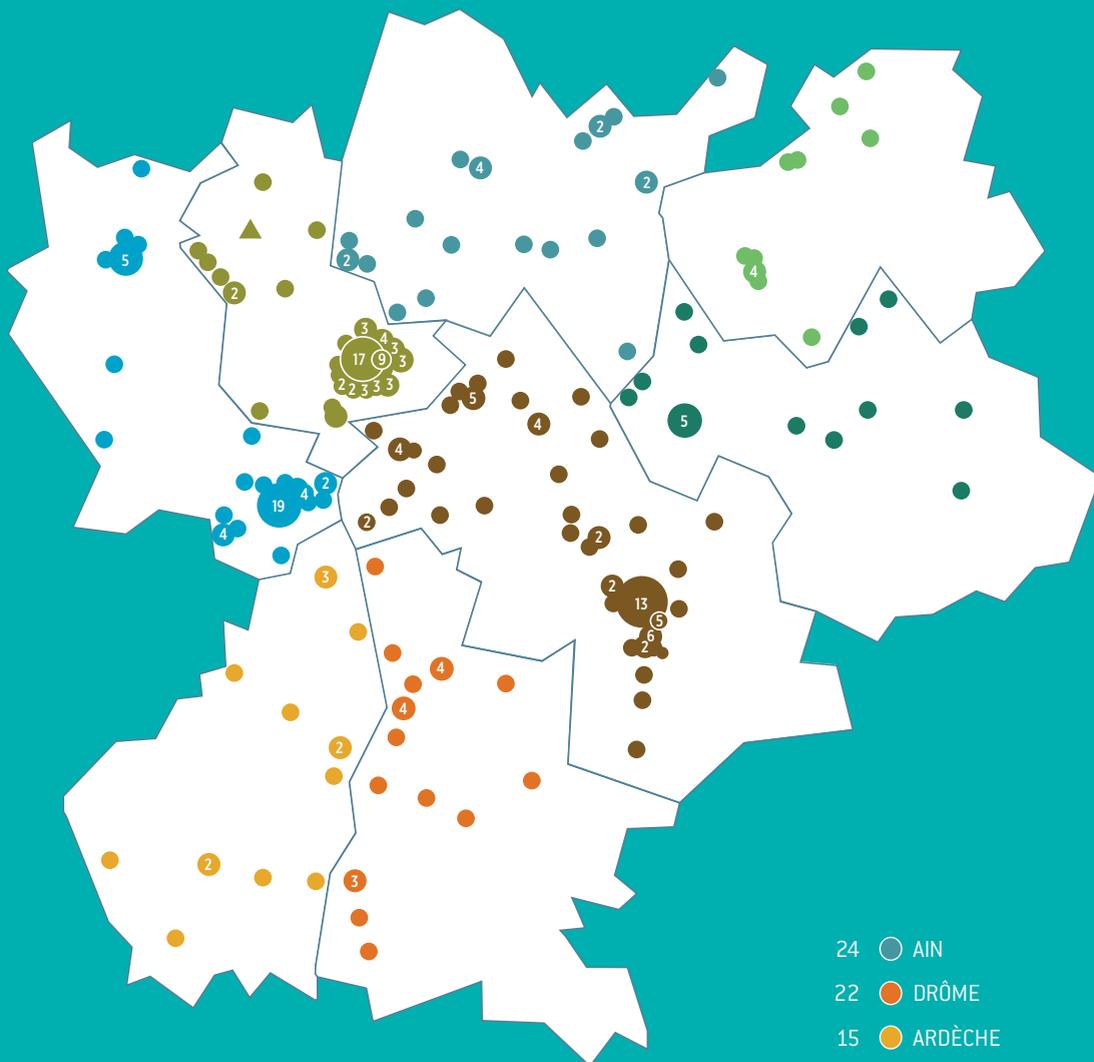
Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE RHÔNE-ALPES PAR TERRITOIRE CAF



292 CENTRES SOCIAUX EN RHÔNE-ALPES

PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET DÉFINI TOUS LES 4 ANS



L'agrément d'un centre social est prononcé par les administrateurs de la Caf pour une durée maximale de quatre ans, sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation

du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

Circulaire Animation Vie Sociale (AVS) de juin 2012

DES PROJETS EN PHASE AVEC LES TERRITOIRES



20% des centres sociaux interviennent en milieu rural et péri-urbain,

46% interviennent dans des territoires en politique de la ville.

DIVERSITÉ DES TERRITOIRES

3 exemples de territoires d'intervention :

- Espace social de Die [26] : l'espace d'intervention couvre les 52 communes de la Communauté de communes du Diois.
- Centre social de Villars [42] : il concerne les 7 800 habitants de la commune.
- Centre social des pays du Guiers domicilié à Saint-Laurent-du-Pont [38] : son territoire couvre 8 communes au sein d'un Parc Naturel Régional.

85%

des centres sociaux de Rhône-Alpes ont une durée d'agrément de 4 ans.

7/10



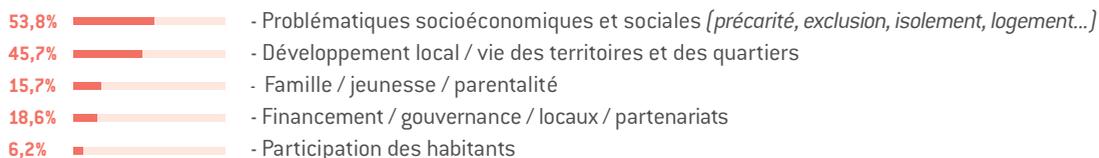
**CENTRES SOCIAUX
SONT ASSOCIATIFS**

En Rhône-Alpes, 71% des centres sociaux sont gérés en association loi 1901

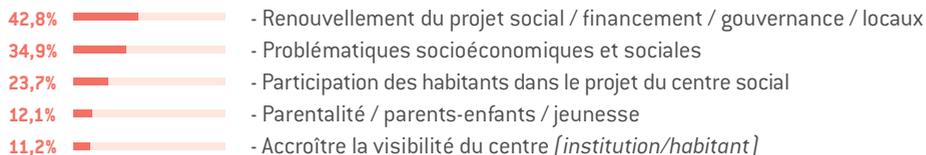
- 22% sont gérés par des collectivités locales,
 - 6% sont en cogestion CAF.
 - Seuls 4 centres sociaux sont gérés en délégation de service public ou équivalent
- N.B. : les centres sociaux associatifs sont sur-représentés dans cette enquête [78% sur les 207 qui ont répondu].*

PROJET : GÉNÉRALITÉS

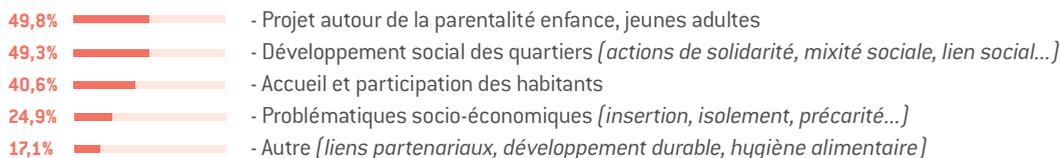
COMMENT DÉFINIRIEZ - VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?



COMMENT DÉFINIRIEZ - VOUS LA PRÉOCCUPATION PRINCIPALE DE VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?



QUELS SONT LES AXES PRIORITAIRES DE VOTRE PROJET SOCIAL EN COURS ?



DES PROJETS EN ADÉQUATION AVEC LES PROBLÉMATIQUES DES HABITANTS

Nous confirmons le constat fait depuis deux ans d'une plus grande adéquation entre les façons d'intervenir des centres sociaux et les problématiques du territoire en particulier sur les questions socio-économiques, sur le lien avec les habitants et leur participation.

Néanmoins, le renouvellement du projet, le financement, la gouvernance, les locaux préoccupent fortement les centres sociaux. Que faire pour permettre aux équipes d'être encore plus en phase avec les habitants ?

PROJET

PRÈS DE 9 CENTRES SOCIAUX SUR 10 SE SONT INTÉRESSÉS À LA FAMILLE ET À LA PARENTALITÉ À TRAVERS DES ACTIONS SPÉCIFIQUES.

Ils sont cependant de plus en plus nombreux à viser également les jeunes adultes, bien que ce ne soit pas leur cœur de métier historique, et à accompagner des initiatives jeunes. C'est une évolution de fond des centres sociaux sur le territoire rhônalpin.

UNE PRÉSENCE AUPRÈS DES FAMILLES ET DES JEUNES ADULTES

PETITE ENFANCE, ENFANCE, ADOLESCENCE

Une grande majorité des centres sociaux mène des actions dans ces domaines :

- 87,5%** actions en direction de la petite enfance
- 93%** actions d'animation collective en direction de l'enfance
- 84%** actions d'animation collective en direction des 11-13 ans
- 81%** actions d'animation collective en direction des 13-16 ans

FAMILLE / PARENTALITÉ



84,5% des centres sociaux mènent de nombreuses actions autour de la parentalité : atelier ou groupe d'échange parents/enfants, divertissement (soirées, rencontres, jeux...), rencontre avec des professionnels ou spécialistes de l'enfance et de la parentalité, débat ou conférence...



92% environ des centres sociaux affirment développer un **PROJET FAMILLE** : accueil parents-enfants, sorties familiales...

JEUNES ET JEUNES ADULTES

Les jeunes adultes sont de plus en plus présents dans les activités et projets proposés par les centres sociaux.



70% des centres sociaux accompagnent des initiatives jeunes : loisirs éducatifs, accompagnement de projets.



57% des centres proposent des actions en direction des 16/25 ans, dont 54% pour l'accompagnement de projets de loisirs éducatifs (individuels ou collectifs) et 46% pour l'accompagnement de projets scolaires ou professionnels. Une quinzaine de centres sociaux indique avoir mené plus de 5 projets jeunes.

CHAMBÉRY

TOUS AZIMUTS

L'Association du Quartier Centre-Ville (AQCV) mène des interventions tous azimuts avec et pour des jeunes : par exemple des activités proposées dans la rue, en lien avec des actions d'envergure telles que « jeunes citoyens » et « bourses aux jeunes »...

OUVERTURE

APRÈS 20H

Les $\frac{3}{4}$ des centres sociaux ouvrent régulièrement leur porte après 20h et 65% ouvrent 3 ou 4 week-end par trimestre.

PROJET

DES DYNAMIQUES COLLECTIVES À VISÉE ÉMANCIPATRICE



60% des centres sociaux accompagnent au moins 3 actions ou projets à l'initiative des habitants.

BOURG-EN-BRESSE

1001 SECRETS

Avec le centre social de la Reyssouze (01), les habitants du quartier, petits et grands, ont réalisé un livret pédagogique sur les 1001 secrets de la rivière du même nom qui traverse leur quartier. C'est l'aboutissement de recherches et d'actions portées par des habitants afin de préserver leur cadre de vie.

SAINT-AGRÈVE

CARREFOUR D'INITIATIVES

Le centre social de Saint-Agrève (07) est un carrefour d'initiatives locales, identifié par la population comme un espace où des projets et des envies peuvent se concrétiser : actions autour des droits de l'homme, de l'accompagnement du vieillissement ou de projets jeunes.

22% des centres sociaux ont accompagné la création de structures autonomes. Ce sont :

- des associations créées par le centre qui se sont autonomisées
- des activités de loisirs (cuisine, tricot...) ou l'organisation d'événements (soirée cinéma)
- des initiatives autour de l'alimentation : AMAP, ateliers cuisine, jardin partagé...

ŒUVRER POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

60% des centres sociaux développent des ateliers linguistiques.

RILLIEUX-LA-PAPE

UN PORTAIL POUR APPRENDRE LE FRANÇAIS

Depuis 2005, l'association des trois centres sociaux de Rillieux-la-Pape (69) gère et anime le Portail d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des personnes désireuses d'apprendre le français ou de se perfectionner. Ce Portail est bien repéré autant par les Rilliards que par les partenaires de l'insertion.

DE L'ÉCOUTE ACTIVE AUX PROJETS D'HABITANTS

Presque la moitié des centres sociaux prennent part à des actions en lien avec les habitants et construites autour d'un travail d'écoute "hors les murs". Ce sont notamment des actions autour du logement et de la santé.



55% des centres sociaux sont associés à des ACTIONS COLLECTIVES portées par des habitants, où ils ne sont pas pilotes mais « accompagnants », par des actions autour de la convivialité, de la solidarité...

ZOOM SUR DES ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

AU-DELÀ D'ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET DE LOISIRS, LES CENTRES SOCIAUX SONT EN PRISE DIRECTE AVEC DES ENJEUX DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS. AINSI SE METTENT EN PLACE DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS CONCRÈTES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS.



67% des centres sociaux ont une action autour de LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET PAUPÉRISATION

28% accompagnent des personnes relevant de minima sociaux.

Actions d'aide et de service (accès aux droits, RSA, écrivain public,...); activités de solidarité et de loisirs.



59% des centres sociaux agissent autour du VIEILLISSEMENT

Activités de loisirs et de bien être...

Exemple : le centre social et culturel de Feurs [42] réalise depuis 2006 des sorties mensuelles « culture et patrimoine » pour un groupe d'une trentaine de seniors.



57% des centres sociaux ont une action autour de la SANTÉ

promotion de comportements favorables à la santé ; alimentation, dépistages (ateliers de prévention des risques, actions et projets de sensibilisation)



50% des centres sociaux agissent en matière d'INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS

Accueil par le loisir, par les partenaires du centre social, par des activités qui favorisent le lien social.



32% des centres sociaux mènent des ACTIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Accompagnement vers l'emploi ou aide au retour à l'emploi, projets collectifs (épicerie social, jardin partagé...)

Dans 60% des centres sociaux : actions d'insertion professionnelle.

SAINT-RAMBERT-D'ALBON

GRUPE SOLIDARITÉ EMPLOI

Constitué il y a 5 ans au centre social municipal de Saint-Rambert-d'Albon [26], il est constitué de personnes en recherche d'emploi. Outre l'aspect convivial et de socialisation, le groupe organise des actions liées à l'emploi (*visites d'entreprises, intervenants...*) mais aussi de simple détente.

Action en lien étroit avec le Point Information Emploi.

PARTENARIATS

LE DIALOGUE ÉLUS-HABITANTS EN ACTES



LE RYTHME DES RENCONTRES ÉLUS/HABITANTS EST STABLE DEPUIS 2005.

1,7 RENCONTRES ÉLUS/HABITANTS

ont été initiées en moyenne dans chaque centre social, - soit 500 rencontres à l'échelle de la région, avec de grandes disparités par département.

Principaux thèmes :

- infrastructure, transport, équipement
- vie de quartier, animation
- centre social et projet social
- problématique sociale et socio-économique.

AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

66% des centres sociaux sont partenaires d'associations d'habitants, avec cependant de grandes disparités suivant les territoires Caf.

Depuis 2007, sur les 34 centres sociaux qui ont répondu à la question, les principaux partenaires associatifs sont:

- 1- associations de quartier,
- 2- associations de parents d'élèves,
- 3- associations de locataires,
- 4- associations de consommateurs.

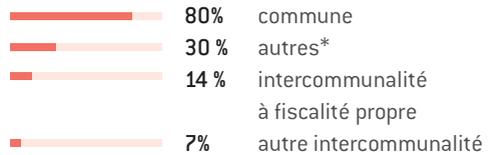
100% des centres sociaux accueillent des associations en leur sein.

8,5 ASSOCIATIONS

accueillies par centre social en moyenne

- 69% pour des services et fonctions ressources
- 31% sur des projets partenariaux

DES CONVENTIONNEMENTS LOCAUX



*Autre type de conventionnements: Conseil Général, État, Mutualité sociale agricole (MSA), dispositifs de la politique de la ville, Agence régionale de santé (ARS), Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), partenaires associatifs locaux.

82% des centres sociaux disent signer une convention spécifique sur des actions, convention signée en grande majorité avec les collectivités locales de référence, ou bien avec d'autres types de partenaires.

LE POUZIN

CONVENTION

Le centre social du Pouzin (07) a mis à profit le renouvellement de son projet social pour retravailler sa convention avec la commune. Ancrée sur le projet du centre, elle pose comme axe structurant le développement de la vie sociale locale et en particulier le développement de l'initiative des habitants et leur implication dans la vie locale.

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

COMITÉ DE PILOTAGE

L'Association Cantonale d'Animation (ACA) de Saint-Pierre-d'Albigny (73) a mené le 3e renouvellement de son projet en mobilisant la communauté de communes, le Conseil Général, la Caf, la Fédération des Centres Sociaux. Un comité de pilotage composé des partenaires institutionnels valide les étapes d'élaboration du projet. La convention de projet associe tous ces partenaires.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

EN LIEN AVEC LES PROFESSIONNELS, LES BÉNÉVOLES FONT VIVRE LES INSTANCES ET LES ACTIVITÉS D'UN CENTRE SOCIAL.

LE BÉNÉVOLAT : UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE POUR LES CENTRES SOCIAUX

Ils font vivre et animent le centre social :

30 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ

en moyenne par centre social

- soit 8 400 en extrapolant sur les 292 centres sociaux,

13 HABITANTS ASSOCIÉS AU PILOTAGE

en moyenne par centre social

- soit 3 700 habitants en extrapolant sur les 292 centres sociaux.



1800h

consacrées au centre social par les bénévoles d'activités par an (moyenne).

DU TEMPS INVESTI DANS LES INSTANCES

Des bénévoles s'impliquent dans les instances des centres sociaux :

9 RÉUNIONS des instances d'un centre social

en moyenne par an,

515 h pour les administrateurs ou équivalents,

en moyenne par an et par centre social.

Dans ces instances, le débat est perçu par 85% des centres comme moyennement à très intense.

S'ENGAGER, C'EST APPRENDRE ET SE FORMER

40% des centres sociaux disent mettre sur pied des formations à l'attention des habitants associés au pilotage du projet.

Thèmes des formations :

- fonction administrateur ou présidence
- gestion financière, trésorerie, comptabilité
- le projet social
- autre : secourisme, apprentissage langues étrangères, risques psychosociaux..

AIN

ADMINISTRATEURS

La Fédération des centres sociaux de l'Ain a développé une formation pour les administrateurs des centres sociaux du bassin d'Oyonnax. Déclinée sous forme de modules en soirée, elle a regroupé 10 personnes.

BELLEVILLE

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

Les membres du bureau de l'association du centre social de Belleville (69) ont créé un outil très complet qui traite du partage des responsabilités en matière de gestion des ressources humaines et de gestion financière. Objectif : améliorer la gouvernance en clarifiant et en formalisant les places et responsabilités des administrateurs et de la direction.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

L'ENGAGEMENT DES HABITANTS



La mobilisation des habitants dans des instances du centre social renforce la proximité avec les préoccupations de leur vie quotidienne.

95% des centres sociaux disposent d'une instance associant des habitants au pilotage du projet.

Depuis bientôt 20 ans, les centres sociaux se sont dotés d'un fonds financier dédié à la formation des bénévoles au sein de la Fédération des centres sociaux. Ce fonds permet de financer l'ingénierie des formations et leur réalisation afin que le tarif ne soit pas un obstacle à la formation. C'est ainsi que de nombreuses formations permettent de renforcer la démocratie interne et la réflexion politique sur des évolutions de l'environnement social et institutionnel des territoires.

41%

des centres sociaux disent engager des formations à l'égard des bénévoles d'activités.

LES ATTENTES DES CENTRES SOCIAUX

Les attendus des directeurs autour de la formation des administrateurs sont :

- **savoir-être et savoir-faire relationnel** (*écoute, confiance en soi, prise de parole en public, faire avec les autres...*)
- **assumer et habiter sa position** (*fonction d'employeur, d'administrateur, fonction politique, communication...*)
- **outil technique** (connaissance juridique, de gestion, financière...)
- **outil technique autour du projet social** (*le construire, l'animer, l'analyser...*)

RESSOURCES HUMAINES

LE CENTRE SOCIAL ÉLABORE ET RÉALISE SON PROJET GRÂCE AU CONCOURS D'UNE MULTITUDE D'ACTEURS. IL Y A À LA FOIS DES BÉNÉVOLES (D'ACTIVITÉS OU ADMINISTRATEURS) ET DES SALARIÉS (DE L'ASSOCIATION OU MIS À DISPOSITION PAR UN PARTENAIRE).

LES PROFESSIONNELS SONT DIVERS

Dans le détail et au niveau des équivalents temps plein (*moyennes*) :

2,6 ETP	PILOTAGE 1 ETP direction ; 0,8 ETP pour l'accueil, le secrétariat et la comptabilité
5,1 ETP	ANIMATION
0,6 ETP	DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL (agent de développement...)
2,5 ETP	PETITE ENFANCE ((éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires puéricultrices...))
1,4 ETP	AUTRES (entretien, intervenants techniques...)

0,9 ETP sont mis à disposition par des partenaires.

À l'échelle **régionale**,

293 CENTRES SOCIAUX
observés en 2011

10 500 SALARIÉS
- soit 35 salariés par centre

12,2 ETP¹ en moyenne
- soit 3 575 ETP par centre

¹ ETP : équivalent temps plein

44 ETP

Le centre social Françoise Dolto de Décines (69) est le plus important en nombre de salariés.

DE 13 À 13,5 ETP

C'est l'évolution du nombre moyen d'ETP par centre entre 2007 et 2011, pour les 57 centres sociaux qui renseignent cette information depuis cette date.

EMPLOIS AIDÉS ET CEE



62,5% des centres sociaux salarient au moins un emploi aidé parmi le personnel salarié. Malgré la disparition des aides aux postes, les centres font de l'intégration vers l'emploi.



61,5% des centres sociaux font appel à des Contrats d'Engagements Éducatifs (CEE) qui représentent en moyenne 1,4 ETP. Cela renforce le rôle du centre social comme acteur d'animation en direction des enfants et adolescents.

RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ

LE TAUX DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES EST TRÈS ÉLEVÉ POUR UN SECTEUR OÙ LES STRUCTURES SONT DE PETITE TAILLE. TOUS LES CENTRES SOCIAUX METTENT EN ŒUVRE DES FORMATIONS EN DIRECTION DE LEURS SALARIÉS.



7,1 ACTIONS DE FORMATION prévues en 2011

87% DE CES ACTIONS réalisées en 2011 dont 10% sont diplômantes

Parmi les formations diplômantes (140 possibilités) : 65% concernent des diplômés Jeunesse et sports (BPJEPS, DESJEPS, DEJEPS).

Parmi les formations professionnelles pertinentes et non diplômantes en 2011 : formation « écouter, former un groupe, agir » (6 jours), formation « action collective à visée émancipatrice ».

- 31 salariés et 2 administrateurs de 14 centres sociaux ardéchois y ont participé.

- 35 salariés de 14 centres sociaux du Rhône y ont participé.

LA COMPLEXITÉ DES RH

Pour les centres sociaux, nous pouvons parler de complexité des ressources humaines pour au moins deux raisons :

- beaucoup de salariés à temps partiels,
- des missions partagées entre salariés et bénévoles.

Cette complexité est une richesse mais également une difficulté pour que chacun trouve et prenne sa place au service d'un projet commun.

L'EXPRESSION DES SALARIÉS

Les centres sociaux associatifs ont répondu à 78% à cette enquête et on constate qu'une très forte majorité d'entre eux a adopté une convention collective (95%). Dans ce cadre, les $\frac{3}{4}$ appliquent la convention ALIFSA (*Acteurs du lien social et familial*).

*BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. IV)

*DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. III)

*DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. II)

FINANCES

BUDGET ANNUEL



MOYENNE : 650 000 €
MÉDIANE³ : 578 000 €

+14%

C'est la hausse constatée des budgets des 118 centres sociaux qui répondent à la question depuis 2007.

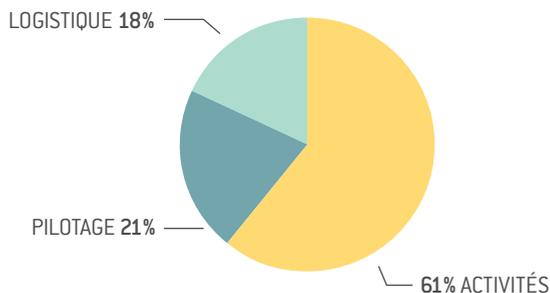
EXEMPLE Sur la période 2007 à 2011 pour les 17 centres sociaux adhérents à la fédération des centres sociaux des Deux Savoie, la hausse a été de + 12%.

Elle se répartit comme suit :

- +2% pilotage,
- +0,8% logistique,
- + 9,2% activités.

Les centres sociaux développent donc davantage d'activités, mais ne sont pas suffisamment soutenus dans leur pilotage, dans l'animation globale du centre social.

RÉPARTITION DES CHARGES DANS UN BUDGET DE CENTRE SOCIAL

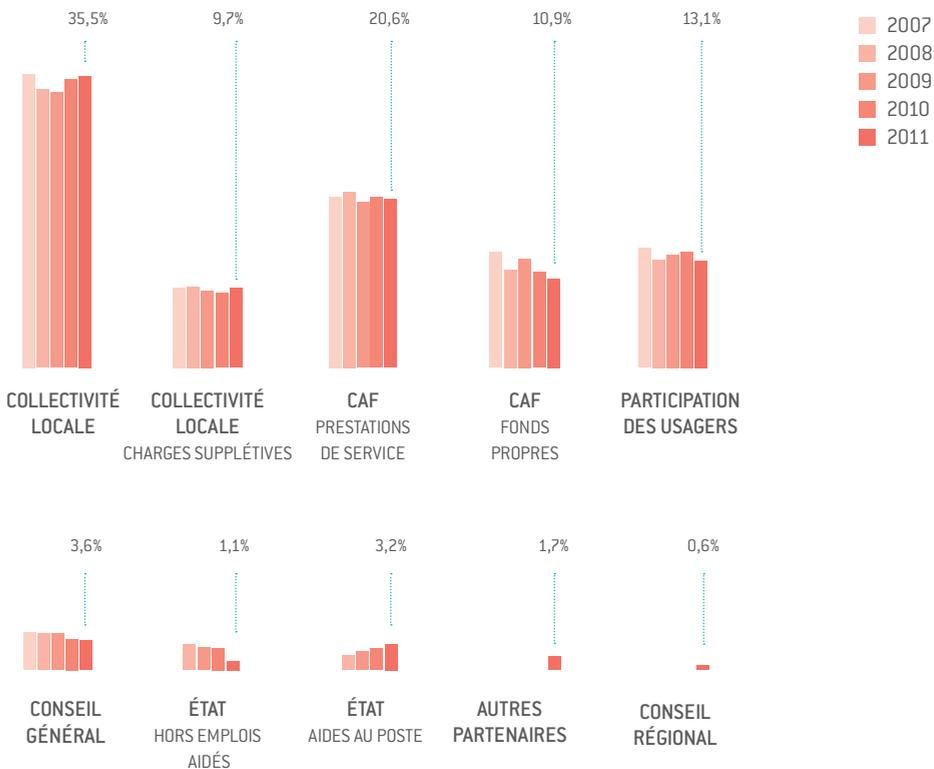


³ La médiane est un paramètre de position, qui permet de couper la population étudiée en deux groupes contenant le même nombre d'individus. Ce paramètre est utile pour donner la répartition du caractère étudié, car 50 % environ de la population étudiée a une modalité inférieure à la médiane et 50 % une modalité supérieure à la médiane.

FINANCES

PART DES DIFFÉRENTS FINANCEURS DANS LES BUDGETS DES CENTRES SOCIAUX

(part de chaque partenaire concerné confirmée par le suivi des centres sociaux qui répondent à la question depuis 2007)



POUR LES CENTRES SOCIAUX ASSOCIATIFS, QUELLE SOLIDITÉ FINANCIÈRE ?

Comparaison des fonds associatifs de 2007 à 2011 : +8% sur la période.

L'analyse d'un bilan comptable permet de mesurer la solidité financière d'une association. Le fait que les fonds asso-

ciatifs («ou fonds de roulement») se soient renforcés sur la période est un signe de solidité. Cela permet davantage aux centres sociaux de faire face à un, voire deux, exercices comptables

qui peuvent être difficiles. Ces fonds associatifs alimentent la trésorerie, cela permet aux centres sociaux de faire plus facilement face aux retards de paiement des subventions.

FICHE D'IDENTITÉ

AIN

24 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

22 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

450 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

630 SALARIÉS › 240 ETP

100 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

**320 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

12,1 M€ DE BUDGET CUMULÉ
503 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

50 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

- 17 ASSOCIATIF
- 5 COGESTION CAF/
ASSOCIATION
- 2 GESTION MUNICIPALE/
INTERCOMMUNALE

ARDÈCHE

15 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

15 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

345 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

370 SALARIÉS › 120ETP

210 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

**165 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

6,2 M€ DE BUDGET CUMULÉ
416 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

20 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

- 12 ASSOCIATIF
- 1 CAF
- 2 GESTION MUNICIPALE/
INTERCOMMUNALE

FICHE D'IDENTITÉ

DRÔME

22 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

12 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

400 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

800 SALARIÉS › 210 ETP

200 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

**290 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

14,1 M€ DE BUDGET CUMULÉ
614 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

70 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

13 ASSOCIATIF

8 GESTION MUNICIPALE/
INTERCOMMUNALE

1 DSP

ISÈRE

73 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

33 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

1 500 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

1 820 SALARIÉS › 365 ETP

580 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

**440 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

36,6 M€ DE BUDGET CUMULÉ
502 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

75 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

18 ASSOCIATIF

49 GESTION MUNICIPALE/
INTERCOMMUNALE

4 CAF

2 DSP

FICHE D'IDENTITÉ

LOIRE

51 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

40 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

770 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

1780 SALARIÉS › 400 ETP

205 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

**700 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

28,3 M€ DE BUDGET CUMULÉ
555 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

70 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

47 ASSOCIATIF
2 CAF
2 GESTION MUNICIPALE/
INTERCOMMUNALE

RHÔNE

78 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

73 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

2 350 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

3 810 SALARIÉS › 1 100 ETP

310 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

**1150 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

67,3 M€ DE BUDGET CUMULÉ
863 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

120 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

78 ASSOCIATIF

SAVOIE

16 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

12 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

640 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

400 SALARIÉS > 105 ETP

190 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

**240 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

7,8 M€ DE BUDGET CUMULÉ
487 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

20 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

15 ASSOCIATIF

1 GESTION MUNICIPALE/
INTERCOMMUNALE

HAUTE-SAVOIE

13 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

5 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

180 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

195 SALARIÉS > 70 ETP

100 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

**140 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

9,5 M€ DE BUDGET CUMULÉ
732 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

15 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

9 ASSOCIATIF

3 GESTION MUNICIPALE/
INTERCOMMUNALE

1 DSP

Le projet SENACS

Le Système National d'Échanges des Centres Sociaux (SENACS)-Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes⁴. Cette enquête se base sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004 visant à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Elle est le fruit d'une démarche partenariale menée entre CAF et Fédérations des Centres Sociaux.

En 2012-2013, 1100 centres sociaux ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » selon les principes exprimés par Patrick Viveret (philosophe). Le taux de réponse national est d'environ 80%.

En Rhône-Alpes, 207 des 292 centres sociaux ont répondu totalement à l'enquête.

Les 8 Caf départementales, les 7 fédérations des centres sociaux et l'Union régionale des centres sociaux ont participé à la construction de cette démarche à travers un comité de pilotage. Les personnes qui ont participé au comité de pilotage du projet Seracs en 2013 sont : Christian Dumortier, Matthieu Fossex, Olivier Faury, Michèle Gandy, Didier Jupin, Yves Konaté, Claire Guillot, Philippe Pailotin, Pierre Cristin, Monique Gielly, Marie-Odile Ketterer, Marie-Françoise Chauveau, Mathieu Lournas, Marie-Françoise Gondol, Marc Bugeat, Pascale Mattos, Geneviève Pasko-Millet, François Bernard, Pascale Banse, Christiane Zimmer, Yves Macquet, Laura Di Giusto

Ce document est le résultat d'un travail collectif coordonné par Yves Macquet. Mais il ne serait rien sans l'énergie collective qui anime l'équipe bénévole et salariée de l'union régionale. Que chacun en soit remercié

Puisse ce document accroître votre connaissance d'acteurs de proximité, en phase avec des préoccupations d'habitants du territoire régional.

Coordonnées :

Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux (URACS)

48 rue de la déportation

BP 28

26101 Romans sur Isère Cedex

Tél. 04 75 05 04 14

<http://rhonealpes.centres-sociaux.fr/>

Mel : uracs@rhone-alpes.centres-sociaux.org

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

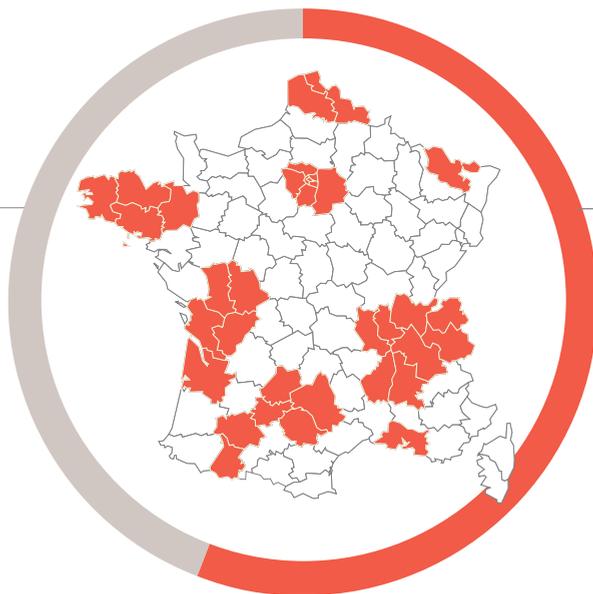
⁴ Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE SENACS 2013 SUR LES DONNÉES 2011

2090

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CNAF EN 2011



1161

CENTRES SOLLICITÉS

917

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

35 CAF IMPLIQUÉES
DANS LA DÉMARCHÉ

23 REPRÉSENTATIONS LOCALES
DES CENTRES SOCIAUX

22 FÉDÉRATIONS ET 1 ASSOCIATION RÉGIONALE



30 177 SALARIÉS

11 329 ETP



12 661 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE



28 788 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS



579 M€ DE BUDGET CUMULÉ

615 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

Création et mise en page : Urbanitude

Photos : URACS Achevé d'imprimer en Juin 2013

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET



www.senacs.fr



RhôneAlpes